



Geneviève SCHAMPS

Nationalité belge

Adresse professionnelle : Université catholique de Louvain, Faculté de droit et de criminologie, Centre de droit médical et biomédical, Place Montesquieu 2, boîte L2.07.01, B-1348 Louvain-la-Neuve (Belgique)

Téléphone : +32-(0)10.47.46.71 ; Courriel : genevieve.schamps@uclouvain.be

Geneviève Schamps est professeur ordinaire à la Faculté de droit et de criminologie, à la Faculté de médecine et de médecine dentaire ainsi qu'à la Faculté de santé publique de l'Université catholique de Louvain. Elle préside l'Institut pour la recherche interdisciplinaire en sciences juridiques et dirige le Centre de droit médical et biomédical qu'elle a fondé en 2005. Elle est responsable de l'Option Droit de la Santé, dans le cadre des Masters I et II en droit (U.C.L.). Elle est également professeur invitée au Collège Belgique (Académie royale de Belgique). Elle est collaboratrice scientifique à l'Université de Montréal.

Elle est membre de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique (Classe Technologie et Société). Elle préside le Comité consultatif de Bioéthique de Belgique. Elle préside également le Comité de gestion du Fonds des accidents médicaux et est membre suppléante du Conseil d'administration de l'Office national d'indemnisation des accidents médicaux à Paris, en tant que personnalité qualifiée. Elle préside le Groupe de référence institutionnelle en matière de bioéthique (U.C.L) et est vice-présidente de la Commission d'éthique hospitalo-facultaire des Cliniques universitaires St Luc/U.C.L.

Geneviève Schamps est également membre du Conseil scientifique de l'Institut suisse de droit comparé (Lausanne). Elle est vice-présidente du Réseau Universitaire International de Bioéthique.

Ses domaines de recherche ou d'enseignement sont le droit de la santé, le droit de la responsabilité civile, le droit pénal, le droit comparé et la bioéthique. Elle dirige la Collection scientifique du Centre de droit médical et biomédical.

Elle intervient à titre d'expert ou comme président ou membre de jurys de thèse dans diverses instances en Belgique ou à l'étranger. Elle est également sollicitée pour l'évaluation de centres de recherche universitaires à l'étranger et est promoteur de plusieurs thèses de doctorat. Elle fait également partie du comité de rédaction de revues scientifiques belges ou étrangères, avec comité de lecture.